



*« Je ne veux parler que de cinéma, pourquoi parler d'autre chose ?
Avec le cinéma on parle de tout, on arrive à tout. » Jean-Luc Godard*

PROJET CULTUREL

Association Iris Cinéma – 2 bis Boulevard Saint-Pierre 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 60 90 – infos@iris-cinema-questembert.com – www.iris-cinema-questembert.com

L'Iris Cinéma :

Un lieu culturel dédié au 7^{ème} art

Convivial, exigeant

Bien inscrit dans son environnement

Dans un souci d'ouverture au monde

En collaboration avec les acteurs locaux et régionaux.

PREAMBULE

Bref rappel historique : de la salle paroissiale à l'Iris Cinéma p.4

L'Iris Cinéma aujourd'hui p.4

PROJET CULTUREL

4 objectifs :

→ Proposer une offre culturelle de proximité p.5

→ Montrer et défendre la diversité de la création cinématographique p.5

→ Toucher et fidéliser tous les publics p.5

1- Une programmation plurielle p.5

2- Une politique tarifaire accessible p.7

→ Favoriser les rencontres et les échanges p.7

1- En proposant des animations et des rendez-vous réguliers p.7

**2- En proposant un temps fort marquant au printemps :
Les rencontres « La Fabrique de l'image – Photographie au cinéma »** p.7

3- En s'appuyant sur les partenaires locaux, départementaux et régionaux p.8

LES AXES DE DEVELOPPEMENT

**→ Affirmer une singularité et une exigence de programmation :
Un engagement dans la continuité** p.9

→ Renforcer l'ancrage du cinéma au niveau du territoire p.9

→ Le cinéma pour tous : Améliorer l'accessibilité des personnes handicapées p.10

**→ IRIS CINEMA, partenaire des collectivités pour permettre aux jeunes
de trouver une activité formatrice, voire un emploi.** p.10

PREAMBULE

Bref rappel historique : de la salle paroissiale à l'Iris Cinéma

A l'origine, comme souvent, avant la guerre, il y eut une "salle paroissiale", dédiée déjà à l'action culturelle. L'association La Bogue d'or y faisait du théâtre.

Après la guerre, vint le cinéma pour tous : l'Omnium, comme il se nommait alors.

Son activité : le cinéma du dimanche, bien sûr, mais aussi le cinéma scolaire, en primaire et au collège, qui a initié des générations d'enfants au langage cinématographique.

Son histoire est déjà placée sous le double signe du **loisir** et de **l'éducation populaire**.

Les années 1990 voient d'importantes mutations.

En 1992, la mairie de Questembert rachète les murs. Une nouvelle association se crée et impulse une nouvelle dynamique au cinéma.

La salle se distingue avec des films "Art & Essai" et en Version Originale Sous-Titrée en Français (VOSTF).

En 2003 : Après 2 ans de rénovation complète, le cinéma ouvre une deuxième salle, élargissant ainsi le champ des possibles en termes de programmation.

En 2008, outre son classement « Art & Essai », l'Iris est distingué par les trois labels : "Jeune public", "Patrimoine et répertoire", et "Recherche et découverte".

L'Iris Cinéma aujourd'hui

Aujourd'hui, l'Iris cinéma est plus que jamais porteur de cette démarche.

C'est un **cinéma de proximité**, une salle à **dimension humaine**, ancré dans un **territoire rural**, à l'écoute de ses habitants et de ses partenaires.

C'est un lieu de **découvertes, de rencontres et d'échanges**, ouvert sur son environnement.

Associatif, il fonctionne grâce à ses bénévoles (120 adhérents en 2022 dont plus de 80 bénévoles actifs) qui s'impliquent de différentes manières : conseil d'administration, comptabilité, commission de programmation / animation, accueil jeune public / scolaires / seniors, projection, tenue des caisses, maintenance... Au total l'engagement bénévole à l'Iris représente plus de 5,5 équivalents temps plein.

Quatre salariés en CDI coordonnent les projets, assurent la direction programmation, l'animation, la communication, ainsi que les projections et l'entretien des locaux. En 2023 l'équipe salariée devrait être renforcée par le recrutement d'une personne à temps partiel chargé, notamment, de la communication.

PROJET CULTUREL

Le projet culturel de l'Iris Cinéma s'articule autour de **4 objectifs** :

→ **Proposer une offre culturelle de proximité** et se faisant, participer à l'attractivité d'un territoire rural

→ **Montrer et défendre la diversité de la création cinématographique** par une programmation plurielle, inscrite dans la régularité, conciliant films « Grand public » et « Art & Essai ».

Il s'agit d'un travail au long cours, mené lors de chaque programmation (tous les 15 jours), visant à proposer une **programmation diversifiée et équilibrée** entre films « Grand public » et films « Art & Essai », entre les genres, les nationalités, les tranches d'âge visées. Par ailleurs, si l'Iris privilégie la VOSTF, il peut désormais, grâce au numérique, proposer sur certains films, notamment les films Art & Essai « porteurs », des séances en VF et en VOSTF. La projection numérique permet également de proposer des films en 3D.

Concernant la programmation Art & Essai, l'Iris s'attache à montrer des films présentant une esthétique affirmée et/ou portant un regard différent / nouveau sur le cinéma et sur le monde, à faire découvrir de jeunes cinéastes comme des classiques du cinéma, des films courts (abonnement à l'Extra-court - de l'Agence du court-métrage), des documentaires...

Signe de cette régularité, depuis leur première obtention, le classement Art & Essai et les trois labels A&E sont reconduits chaque année.

Par ailleurs, l'association Iris Cinéma adhère à des associations nationales qui défendent l'idée d'un cinéma créatif et indépendant et œuvrent pour sa diffusion :

- l'AFCAE : Association Française des Cinémas Arts & Essai
- l'ADRC : Agence pour le Développement Régional du Cinéma
- l'ACID : Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion

Elle suit également de près l'activité du :

- GNCR : Groupement National des Cinémas Recherche
- l'ACOR : Association des Cinémas de l'Ouest pour la Recherche

→ **Toucher et fidéliser tous les publics**, y compris ceux éloignés de l'offre culturelle

Cet objectif s'appuie sur deux éléments essentiels :

1- Une programmation plurielle, tenant compte des **attentes du public**, de sa **composition** et de ses **habitudes de fréquentation**.

Avec une attention particulière portée à certains publics :

- **Le jeune public (hors temps scolaire)**

Parce qu'il est important de s'ouvrir au monde et d'aiguiser son regard et sa curiosité dès le plus jeune âge, l'Iris propose chaque semaine, dans le cadre de son rendez-vous Ciné Junior, un film ou un programme de courts-métrages dont les qualités artistiques et narratives sont reconnues.

Le Festival Cinéfilous¹ est aussi l'occasion d'une programmation accrue de films recommandés "Jeune public".

Par ailleurs, chaque premier mercredi des vacances scolaires, l'Iris propose un Ciné goûter : un film labellisé « Jeune public », une animation, un goûter.

Fort de la progression de la fréquentation Jeune public, le cinéma dédie depuis cette année une enveloppe budgétaire spécifique aux animations Jeune public.

Par ailleurs, l'Iris est partenaire des services et associations enfance / jeunesse du territoire dans leurs projets autour du cinéma par l'organisation de séances spéciales et d'ateliers de découverte du cinéma, et par la mise à disposition gracieuse de matériel vidéo (caméras, projecteurs, micros, perches...).

- Le public scolaire

- dans le cadre de dispositifs d'éducation à l'image (Cinécole, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma)
- dans le cadre de séances à la demande des enseignants et des équipes pédagogiques, en lien avec les projets pédagogiques
- dans le cadre périscolaire : les internes du lycée Marcelin Berthelot de Questembert (le mercredi soir), les internes de la Maison Familiale Rurale de Questembert (le jeudi soir)

- Le public senior

Dans le cadre de sessions mensuelles proposées aux clubs d'aînés, foyers logements, maisons de retraite, Relais Gérontologique.

Ces séances mensuelles sont organisées sur après-midi, tranche horaire plus accessible pour des individuels ayant du mal à conduire la nuit ou n'ayant plus envie de sortie en soirée, et qui permet également aux animateurs de structures d'accueil et d'hébergement de personnes âgées dépendantes de proposer des sorties à leurs résidents.

Objectif : faciliter l'accès à la culture de personnes isolées ou résidant au sein de structures 3ème âge, dans une ambiance conviviale favorisant le lien social. Le tarif privilégié (4€50 au 1er décembre 2022) garantit un accès à la découverte du cinéma en salle aux publics les plus modestes. Ces séances donnent lieu à un accueil spécifique et renforcé grâce aux équipes bénévoles impliquées.

En 2023 un effort particulier sera engagé sur ce dispositif afin de travailler plus étroitement avec les professionnels, les représentant des clubs d'aînés et ainsi mieux répondre aux attentes et besoins de ce public.

Parallèlement à l'amélioration de l'accueil, un travail sera mené afin d'organiser plus régulièrement des temps de médiation et des rencontres avec des professionnels du cinéma.

Ces séances sont également l'occasion d'accueillir les résidents de foyers de vie pour personnes handicapées.

¹ Festival de cinéma jeune public co-organisé, pendant les vacances d'automne, par 12 salles de cinéma associatives. Toutes les séances « Cinéfilous » sont proposées au tarif unique de 3 €

- dans le cadre de séances complémentaires en après-midi (le deuxième lundi du mois) .
Des associations ou groupes de organisent des déplacements par covoiturage, permettant aux personnes n'ayant pas de véhicules ou sans permis d'assister à ces séances.

- Par ailleurs, par sa programmation, l'Iris occupe une place « à part » dans le paysage de l'exploitation cinématographique du département. C'est l'une des seule salle qui dispose des trois labels Art & Essai (Jeune public, Patrimoine & répertoire, Recherche & découverte). Sa programmation est suivie par un **public cinéphile et fidèle** qui se déplace, parfois de loin, pour voir des films qui ne sont pas proposés ailleurs.

- En partenariat avec le réseau local et régional (Andon, Daoulagad Breizh, Dizale, Institut du gallo) une place particulière est accordée, plusieurs fois dans l'année, aux séances de films doublés en breton et gallo.

2- Une politique tarifaire accessible

Sans perdre de vue le nécessaire équilibre financier de la structure (qui emploie rappelons-le 4 personnes en CDI), l'Iris, par sa forme associative, ne poursuit pas un objectif lucratif.

L'association tient à proposer des tarifs abordables, qui ne soient pas un frein, notamment pour les familles et les publics défavorisés. Il existe également une formule d'abonnement avantageuse. Le conseil d'administration de l'Iris a réaffirmé cette volonté d'ouverture et d'accessibilité lors de la revalorisation des tarifs en janvier 2022 :

Tarif normal : 6,90 €

Tarif réduit * : 6,00 €

Jeune -18 ans : 5,00 €

Ciné Junior : 4,00 €

Collectivité / séances scolaires spéciales / Ciné sénior : 4,50 €

Dispositifs d'éducation à l'image (Cinécole, Collège au cinéma, Lycéens au cinéma) : 2,50 €

Carte d'abonnement adulte 10 places : 55,00 € / 5 places : 27,50€

Carte d'abonnement jeune (- 18 ans) 10 places : 44,00 € / 5 places : 22,00€

➔ **Favoriser les rencontres et les échanges** dans un esprit de curiosité et d'ouverture au monde. Créer et renforcer le lien social.

1- En proposant des animations et des rendez-vous réguliers :

- Des Ciné cafés : régulièrement, des réalisateurs, des spécialistes, des critiques sont invités à commenter des films récents, de répertoire ou des documentaires, à animer des débats. L'échange se poursuit de manière informelle et conviviale dans le hall du cinéma autour d'un pot de l'amitié.

- Un Ciné club : chaque mois, un film du patrimoine proposé lors de deux séances accompagnées, le dimanche après-midi et le mardi soir.

- Des Ciné goûters : le premier mercredi des vacances scolaires, un film jeune public, une animation, un goûter

- Des cycles thématiques

- Des accueils de prévisionnements (Cinéphare, Mois du film documentaire en Morbihan)

2- En proposant un temps fort marquant au printemps : « La Fabrique de l'image – Photographie au cinéma »

Après deux années de mise en sommeil liée à la crise sanitaire l'Iris cinéma souhaite repenser La Fabrique de l'Image. Un groupe de travail sera à l'œuvre en 2023 pour relancer un événement autour de l'image.

Qu'elles soient figées ou animées, la photographie et le cinéma ont en commun de capturer des images avant de les restituer. Au croisement de la réalité et du regard qui l'explore, il s'agit d'approcher le réel, de le sublimer parfois, et d'éveiller, in fine, l'émotion de celui qui les reçoit.

Comment s'opère ce processus ? Où s'arrête la photographie, où commence le cinéma ? Vaste sujet que l'Iris explore depuis 2014 dans le cadre d'un rendez-vous annuel, « La Fabrique de l'image – Photographie au cinéma ».

Il s'agit notamment :

- d'appréhender la lecture d'un film ou de l'œuvre d'un cinéaste par le spectre de son univers visuel
- de s'intéresser plus particulièrement au métier de chef opérateur / directeur de la photographie.

3- En s'appuyant sur les partenaires locaux, départementaux et régionaux

- Au niveau local :

Ponctuellement, mais régulièrement, l'Iris accompagne des acteurs locaux (associations / collectivités...) dans leurs projets en lien avec l'outil « cinéma » par la programmation de films suivis de débats ou d'échanges avec des intervenants.

- Au niveau départemental :

L'Iris est partenaire d'associations **rayonnant à l'échelle du département du Morbihan** et s'associe aux projets qu'elles portent, telles que *Ecran 56* (Festival Ecran 56), *Cinécran* (Mois du film documentaire, Rencontres du cinéma européen...), association *Cinéfilous* (Festival Cinéfilous)...

- Au niveau régional :

Le réseau de salles **Cinéphare**, dont la philosophie et les valeurs rejoignent celles de l'Iris, constitue un **partenaire essentiel**.

Coordonné par l'association éponyme, il propose tout au long de l'année des **animations** (organisation de circulations de films - ex : cycle Répertoire - ou de tournées avec des réalisateurs ou des critiques), des **formations** afin de favoriser les **échanges** entre les exploitants et d'animer la **réflexion** autour de la diffusion cinématographique (stages, prévisiobretonnements de films...)

Outre la mutualisation des moyens (accès aux films, accompagnements, communication), ce travail de mise en réseau fait de Cinéphare un partenaire identifié et reconnu par les instances régionales et nationales.

L'association Iris Cinéma est membre du Conseil d'administration de Cinéphare depuis avril 2013.

L'Iris est également membre de **La Règle du jeu**, association des salles de cinéma classées « Art & Essai » en Bretagne et Pays de Loire (Cinécole, prévisionnements)

Autres partenaires régionaux :

- l'association *Daoulagad Breizh* (Mois du film documentaire, organisation de séances en breton pour les scolaires)
- l'association *Côte ouest* (Rendez-vous du court)
- l'association SCALA (Salles de Cinéma Associatives de Loire-Atlantique)

LES AXES DE DEVELOPPEMENT

En travaillant avec les collectivités et les partenaires publics, en repensant ses modalités d'accueil et de circulation des spectateurs l'association souhaite réaffirmer la place du cinéma comme un lieu de vitalité socio-culturelle, entre espace public et privé, travail et domicile, où une mise en relation approfondie entre les oeuvres - sans exclusivité - et leurs publics sera privilégiée.

➔ **Affirmer une singularité et une exigence de programmation : Un engagement dans la continuité**

Dans un contexte de concentration et d'uniformisation de l'offre (certaines semaines, 10% des films monopolisent 80% des écrans²), l'Iris Cinéma entend poursuivre, à son échelle, ce travail d'exposition d'œuvres dites de la « diversité », « fragiles », « indépendants », et défendre le cinéma en tant qu'Art, c'est-à-dire **Création** suscitant l'**Émotion** et invitant à la **Réflexion**.

Par ailleurs, conscient de la valeur ajoutée qu'apporte un accompagnement (leçon de cinéma, rencontre avec un réalisateur...) dans la compréhension d'une œuvre, l'Iris souhaite diversifier les formes d'accompagnement en proposant notamment des **ciné concerts** et repensant les modalités de médiation auprès des seniors et du jeune public.

➔ **Renforcer l'ancrage du cinéma au niveau du territoire**

Dans un contexte fortement concurrentiel, il s'agit de conforter le positionnement de l'Iris comme cinéma de proximité :

- en optimisant sa visibilité auprès des habitants (implication des spectateurs comme prescripteurs, meilleure diffusion de l'information événementielle par un réseautage ciblé...)
- en tissant des partenariats étroits et constructifs avec les acteurs culturels locaux, les associations et les équipements existants, afin de :
 - mieux se connaître et harmoniser les programmations
 - créer des synergies et des passerelles pour développer en commun des projets protéiformes

Ainsi, depuis février 2012, des rendez-vous réguliers ont été formalisés entre les techniciens Culture / Communication / Enfance-jeunesse de la Mairie de Questembert, de la Communauté de Communes du Pays de Questembert et leurs équipements affiliés (médiathèque de

2 Source : Appel de l'ACID « L'écran du plus fort » - Avril 2013

Questembert, réseau des médiathèques, Centre culturel Asphodèle, Centre d'art les Digitales, Office du tourisme de Rochefort-en-Terre...) ainsi que le cinéma Iris (soit 4 à 5 rencontres dans l'année).

Plusieurs actions associant plusieurs de ces partenaires ont été menées, optimisant en outre leur visibilité.

Le cinéma poursuit également son travail avec les centres sociaux du territoire Eveil et le récent CIAS de Questembert communauté.

Par ailleurs, L'Iris cinéma reste attentif aux initiatives locales en lien avec l'outil cinéma.

Ex : Actions en commun avec la MSA des Cantons de Questembert et de Rochefort-en-Terre autour de questions de santé publique ou en lien avec l'agriculture.

Partenariats avec la Maison des Jeunes de Questembert, l'association « Passeurs d'Images et de sons »...

➔ **Le cinéma pour tous : Améliorer l'accessibilité des personnes handicapées**

La loi du 11 février 2005 prévoyait qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, tous les Établissements Recevant du Public (E.R.P.), devaient être accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (ou à défaut une qualité d'usage équivalente).

Concernant l'Iris cinéma, il s'agit essentiellement d'améliorer l'accessibilité des personnes souffrant de handicap sensoriel (auditif / visuel) par l'équipement du cinéma en matériel d'audio-description. Des séances avec sous titres adaptés sont également proposés régulièrement depuis janvier 2022

➔ **Un cinéma porté vers l'avenir.**

En 2022, l'association Iris Cinéma a célébré son trentième anniversaire. En trente ans l'Iris est devenue un lieu de découverte, de socialisation et de convivialité.

La vocation de l'Iris est, entre autres, d'animer et de proposer des réflexions et des débats sur le fond et la forme d'œuvres diverses, de proposer une programmation à la fois familiale et exigeante. Pour poursuivre ses missions dans les années qui viennent l'Iris s'est engagée dans une démarche de réflexion et d'accompagnement qui a abouti au recrutement d'un directeur chargé du développement. Ainsi, dans le prolongement du travail initié en 2019 par le groupe interne « Avenir du cinéma », les missions du chargé de développement et de la direction doivent permettre de :

- Renforcer la dimension socioculturelle de l'équipement en s'adressant plus encore à la jeunesse et aux populations vulnérables (séniors, bénéficiaires des minima sociaux...)
- Favoriser le développement des actions vers les spectateurs les plus fragiles en brisant l'isolement.
- Contribuer à la dynamisation du centre bourg de Questembert et plus largement du territoire Questembert communauté.
- Poursuivre et concrétiser la réflexion sur l'évolution, la modernisation et l'aménagement des locaux qui devra permettre de prolonger le travail de diffusion cinématographique par l'aménagement d'un lieu de rencontre et d'échanges.
- Délester les bénévoles dirigeants de certaines tâches chronophages et/ou techniques qui peuvent être externalisées ou relevant d'une fonction salariée.